



Séance du 08/04/2019

Présents : M. BOURASSEAU Eric, Maire, Mme AULNETTE Géraldine, Mme BLANDIN Pauline, M. BRIZARD Philippe, Mme CHEVALIER Annick, M. CHOPIN Pascal, M. DENIS Bernard, M. DESHOUX Patrice, Mme GICQUEL Dominique, M. GÉRARD Xavier, M. HAISSANT Gérard, Mme HAMELINE Marie-Cécile, M. HAMON Joël, M. JAHIER Georges, Mme LECOMTE Céline, Mme LIZÉ Floriane, M. LOISEAU Hubert, Mme PERCHER Christine, Mme PROUDY Laurence

Excusés : M. DUBURQUOIS Bertrand, Mme LE BOULAIRE Myriam, M. NOURISSON Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : Mme HAMELINE Marie-Cécile

SOMMAIRE

- Approbation du compte de gestion présenté par Monsieur MOHIN, Receveur
- Approbation du compte administratif 2018
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Commune
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Assainissement
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Maison de santé
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Boulangerie
- Approbation du budget primitif 2019
- Choix d'un architecte pour la réhabilitation du Prieuré

Approbation du compte de gestion présenté par Monsieur MOHIN, Receveur

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du ou des budgets annexes suivants de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes : Budget Assainissement, Maison de Santé, Boulangerie

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion des budgets Commune, Maison de Santé, Assainissement et Boulangerie dressés pour l'exercice 2018, par le receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Approbation du compte administratif 2018

Le Compte Administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 596 299.17	2 174 259.39	577 960.22
	Section d'investissement	950 780.57	711 400.88	-239 379.69
Report de l'exercice 2017	Report en section de fonctionnement			
	Report en section d'investissement		456 936.66	456 936.66
TOTAL		2 547 079.74	3 342 596.93	795 517.19

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Restes à réaliser	Section d'investissement	140 798.20		

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 596 299.17	2 174 259.39	577 960.22
	Section d'investissement	1 091 578.77	1 168 337.54	76 758.77
	Total cumulé	2 687 877.94	3 342 596.93	654 718.99

COMPTE ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	120 185.84	172 415.74	52 229.90
	Section d'investissement	158 676.78	75 808.88	-82 867.90
Report de l'exercice 2017	Report en section d'exploitation		39 169.39	39 169.39
	Report en section d'investissement		129 569.65	129 569.65
TOTAL		278 862.62	416 963.66	138 101.04

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Restes à réaliser	Section d'investissement	35 000.00	82 557.00	

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Résultat cumulé	Section d'exploitation	120 185.84	211 585.13	91 399.29
	Section d'investissement	193 676.78	287 935.53	94 258.75
	Total cumulé	313 862.62	499 520.66	185 658.04

COMPTE ANNEXE DE LA MAISON DE SANTÉ

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	102 408.31	107 828.44	5 420.13
	Section d'investissement	81 159.32	73 900.00	-7 259.32
Report de l'exercice 2017	Report en section de fonctionnement		350.68	350.68
	Report en section d'investissement	124 595.25		-124 595.25
TOTAL		308 162.88	182 079.12	-126 083.76

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Restes à réaliser	Section d'investissement			

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	102 408.31	108 179.12	5 770.81
	Section d'investissement	205 754.57	73 900	-131 854.57
	Total cumulé	308 162.88	182 079.12	-126 083.76

COMPTE ANNEXE DE LA BOULANGERIE

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	7 112.06	12 650.08	5 538.02
	Section d'investissement	261 751.73	244 855.05	-16 896.68
Report de l'exercice 2017	Report en section de fonctionnement	4 328.30		-4 328.30
	Report en section d'investissement	234 018.61		-234 018.61
TOTAL		507 210.70	257 505.13	-249 705.57

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Restes à réaliser	Section d'investissement	12 770.46	246 267.61	233 497.15

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	11 440.36	12 650.08	1 209.72
	Section d'investissement	508 540.80	491 122.66	-17 418.14
	Total cumulé	519 981.16	503 772.74	-16 208.42

Monsieur Éric BOURASSEAU, Maire, n'a pas à prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe BRIZARD, 1er Adjoint,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Approuve le compte administratif 2018 du budget principal à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2018 du Service Assainissement à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2018 de la Maison de Santé à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2018 de la Boulangerie à l'unanimité

A l'unanimité (pour : 18 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir été informé des résultats du Compte Administratif 2018 du budget général de la Commune,

Constatant que son résultat présente un excédent de fonctionnement s'élevant à : **577 960.22 €** (euros et centimes),

DÉCIDE, à l'unanimité de reprendre ce résultat au budget 2019 comme suit :

- Affectation au compte 1068 du budget 2019 de l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **577 960.22 €**.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,

Après avoir été informé des résultats du Compte Administratif 2018 du compte annexe du service assainissement,
Constatant que son résultat présente un excédent de fonctionnement s'élevant à : **91 399.29 €** (euros et centimes),

DÉCIDE, à l'unanimité de reprendre ce résultat au budget 2019 comme suit :

- Affectation au compte 1068 du budget 2019 de l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **91 399.29 €**.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Maison de santé

Le Conseil Municipal,

Après avoir été informé des résultats du Compte Administratif 2018 du compte annexe de la Maison de santé,
Constatant que son résultat présente un excédent de fonctionnement s'élevant à : **5 770.81 €** (euros et centimes),

DÉCIDE, à l'unanimité de reprendre ce résultat au budget 2019 comme suit :

- Affectation au compte 1068 du budget 2019 de l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **5 770.81 €**.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget Boulangerie

Le Conseil Municipal,

Après avoir été informé des résultats du Compte Administratif 2018 du compte annexe de la boulangerie,
Constatant que son résultat présente un excédent de fonctionnement s'élevant à : **1 209.72 €** (euros et centimes),

DÉCIDE, à l'unanimité de reprendre ce résultat au budget 2019 comme suit :

- Affectation au compte 1068 du budget 2019 de l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **1 209.72 €**.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Approbation du budget primitif 2019

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2019 arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 137 186.68 €	2 137 186.68 €
Section d'investissement	1 550 958.19 €	1 550 958.19 €
TOTAL	3 688 144.87 €	3 688 144.87 €

BUDGET PRIMITIF 2019 - ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	174 647.00 €	174 647.00 €
Section d'investissement	246 932.72 €	246 932.72 €
TOTAL	421 579.72 €	421 579.72 €

BUDGET PRIMITIF 2019 - MAISON DE SANTÉ

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	104 596.81 €	104 596.81 €
Section d'investissement	233 784.70 €	233 784.70 €
TOTAL	338 381.51 €	338 381.51 €

BUDGET PRIMITIF 2019 - BOULANGERIE

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	13 490.00 €	13 490.00 €
Section d'investissement	278 120.40 €	278 120.40 €
TOTAL	291 610.40 €	291 610.40 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 21 mars 2019,

Vu le projet de budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2019 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Choix d'un architecte pour la réhabilitation du Prieuré

Monsieur le Maire informe qu'une consultation a été effectuée pour la maîtrise d'oeuvre du projet de réhabilitation du Prieuré dans le cadre du transfert de la mairie actuelle. La mission se compose de deux parties. Une tranche ferme qui permettra de définir le projet et sa faisabilité et une tranche conditionnelle qui finalisera l'ensemble du projet. Dix-sept entreprises ont répondu parmi lesquelles trois ont participé à une audition :

	NOTE SUR 100	PRIX POUR INFORMATION
Agence d'architecture LOUVEL de Vitré	87.61	110 208.00 € HT
Atelier d'architecture E. SOUBEYRAND de Rennes	91.80	97 000.00 € HT
Agence RIZHOME de Rennes	90.64	102 000.00 € HT

Après analyse des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'Atelier d'architecture E. SOUBEYRAND de Rennes, mieux-disant, et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce marché.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 0)